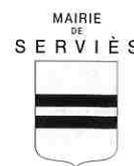




MA COMMUNE Servières



MAI 2025 - LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SERVIÈRES

#48



Édito



Vous avez sans nul doute découvert le nouveau parvis de l'église, travaux engagés suite à la sécurisation des murs de soutènement, l'aménagement de la place du 19 Mars, parking de notre mairie et après plus de trois ans d'attente, la réalisation du City Stade sur l'aire de loisirs. Comme vous pouvez en juger, une fin d'année 2024 chargée et un début 2025 bien rempli. En effet de « lourds » projets d'investissements ont vu le jour sur notre commune et sont à ce jour pour la plupart terminés.

Cette dernière année de mandat ne sera pas une année de transition. Comme il était prévu, nous renouvellerons notre demande d'aide pour la réfection de la toiture de l'atelier municipal et nous déposerons les dossiers de réhabilitation des places de notre centre bourg. Nous envisageons également en fonction des différentes aides, rénover les classes de notre école communale.

De nombreuses autres actions d'aménagements viendront sans nul doute améliorer votre quotidien, installations ou travaux que nous évoquerons tout au long de nos prochaines gazettes.

Concernant les manifestations, là aussi je tenais à remercier tous les bénévoles des associations de notre commune pour les animations réalisées tout au long de l'année. Un grand merci également à tous pour votre présence toujours aussi importante lors des vœux de fin d'année, rendez-vous très important pour moi et un moment toujours agréable, convivial et festif.

Merci Hélène pour votre appui au quotidien et pour cette après-midi chaleureuse que vous nous avez fait vivre avec nos aînés. Un moment de retrouvailles, autour d'un goûter musical qui fût pour tous les invités, un instant de bonheur et de partage.

Enfin, l'arrivée du printemps va permettre le retour de nos manifestations. Grâce aux moments conviviaux organisés par les associations de notre village, j'aurai sans nul doute l'occasion de vous croiser et d'échanger sur tous ce qui fait le bonheur d'habiter dans ce si beau village.

Très belle lecture à tous et très bel été.

Denis BARBERA

ASSAINISSEMENT COLLECTIF >

MISE EN FONCTIONNEMENT NOVEMBRE 2022

TARIFICATION

Vous êtes maintenant reliés au réseau d'assainissement collectif.

Les redevances d'assainissement sont des taxes liées à l'évacuation et au traitement des eaux usées. Leurs montants sont calculés pour couvrir les frais des services rendus et peuvent être majorés en cas de non-conformité. Elles sont essentielles pour la modernisation des réseaux d'assainissement et la protection de l'environnement. Cette tarification est votée en séance du Conseil Municipal.

Au mois de février, la **part fixe** : Son montant est de 60 € pour l'année 2024. Cette participation (part

fixe ou abonnement) est indépendante du volume d'eau consommé et sert à financer une partie des charges fixes du service.

Au mois de Novembre, la **part variable** : Elle est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'usager sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source, dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service d'assainissement.

Service assainissement

TRAVAUX

M^{me} GASTOU Françoise
et M. SIMIONI Pascal

■ Terrasse de l'Eglise

Nous vous avons fait part dans une précédente gazette de la nécessité d'engager des travaux de consolidation à la terrasse de l'Eglise pour des raisons de sécurité importantes.

Montage de dossiers, recherche de subventions et par étapes, nous avons pu mener à la réalisation de ce chantier, car cela en fut un !

Puis, on est passé au-dessus et à la nécessité de refaire tout l'éclairage extérieur.

Ensuite, les travaux de réfection complète du sol furent engagés en tenant compte de la nécessité de concevoir une évacuation efficace de l'eau de pluie.

Tout fut mené à bien. Harmonieusement conçu par la qualité des matériaux, l'alternance de couleurs, la plantation prévue de deux oliviers prochainement, l'ensemble est réussi pour tout ce que l'on en attendait : sécurité, durabilité, esthétique, préservation patrimoniale, tout cela relevant de nos responsabilités.

L'ensemble a eu un coût et nous nous devons de le protéger. C'est pourquoi désormais l'accès à la terrasse est interdit à tout véhicule, sauf au véhicule de convoi funéraire et aux véhicules de sécurité si besoin. Des plots ont été installés pour en barrer l'accès. Les jeux sur la terrasse sont strictement interdits.

Nous comptons sur votre compréhension pour le respect de ces mesures qui protégeront notre patrimoine.

■ Parvis de l'Eglise



TRAVAUX

■ Place du 19 mars 1962

Cette place est très utile car elle permet un accès direct à la Mairie.

Aujourd'hui, vu les changements climatiques, les pouvoirs publics favorisent la désimperméabilisation des sols et la renaturation d'espaces souvent bitumés, cimentés. Or, l'eau qui ne s'infiltrerait pas doit s'évacuer et peut causer des dégâts.

Des dossiers avec projets furent préparés en Mairie et adressés pour plusieurs endroits du bourg ; celui de cette place fut retenu sur plus de 200 projets.

C'était l'occasion de le réorganiser avec une meilleure fluidité de la circulation, quelques places de parking de plus, un parking vélos, tout en maintenant des espaces verts perméables.



L'entreprise, qui avait très bien travaillé pour la terrasse de l'église, a été chargée de ce chantier qu'elle a mené à bien en début d'année 2025, dans les temps convenus et avec les mêmes qualités de travail.



■ City Stade

Au début de 2025, un City Stade a été installé au coeur de notre complexe de sport et loisirs. Il est opérationnel. Sa mise en place a été faite par la société Ovalequip.

Ces city-stades ont été inscrits dans une politique de développement d'activités sportives dans les communes lors des JO.

Son utilisation est gratuite ; on peut y pratiquer des activités ludiques et sportives comme le foot, le hand, le basket, le volley, mais toujours en respectant les consignes affichées sur le panneau apposé à l'entrée de la structure et sous l'entière responsabilité des utilisateurs ou des adultes accompagnants.

Les enfants de l'école l'utilisent déjà notamment pour se préparer à la rencontre de hand-ball qui a eu lieu à Saint Paul Cap de Joux et pour laquelle nous avons les photos.



TRAVAUX

■ Sécurité – Civisme

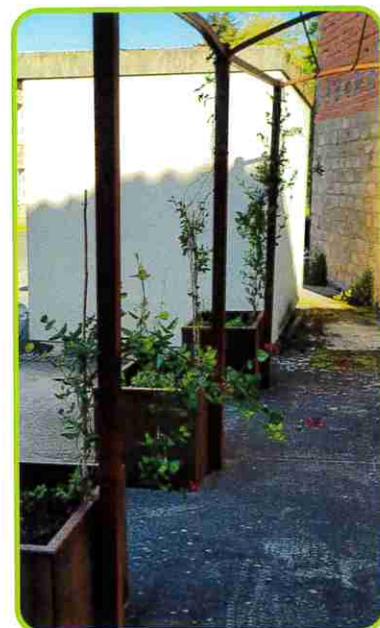
A croire que **certains panneaux deviennent invisibles** pour certains ! Il a été constaté que des véhicules empruntent les sens interdits de notre commune et plus particulièrement dans le centre et dans les hameaux.

Des voitures sont régulièrement stationnées en plein milieu des rues ou sur des zones interdites. Ce comportement entrave la circulation et crée des désagréments.

Pensez aux services de secours qui doivent arriver rapidement sur leurs lieux d'intervention.

Dans un souci de sécurité et de tranquillité pour l'ensemble des habitants, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir veiller à respecter les règles de circulation en vigueur.

Des panneaux signalant les différents bâtiments et entreprises de la commune ont été mis en place.



■ Espaces verts

Des bacs avec des plantes grimpantes ont été mis en place au pied de la gloriette au départ de la route du Château.

Les marronniers entourant la croix, sur la route de l'Eglise étaient très malades et creux à l'intérieur. Il a été pris la décision de les couper pour ne pas provoquer un accident.

■ Décorations de Noël

Cette année encore, Maryne, Noëlla et Jérôme, ont fait preuve d'imagination et d'ingéniosité pour décorer la place des Platanes et la Cour d'Honneur de la Mairie pour fêter Noël. Ces décorations et les illuminations ont offert à l'APE de Guitalens-L'Albarède-Serviès un décor magnifique pour leur Marché de Noël.



■ Intempéries

Plusieurs poteaux sont tombés et des arbres ont été déracinés sur la commune lors de la période de grand vent d'automne.

Nos employés ont dû être réactifs pour sécuriser au mieux les routes.



Dans un souci de sécurité pour tous, veuillez regarder l'état de vos arbres le long de nos routes et chemins et faire le nécessaire si ceux-ci sont dangereux. Encore merci aux personnes qui nous ont signalé ces incidents.

■ Agents

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} THOMAS Audrey, renfort administratif temporaire et à M. BOUTIN Baptiste, au service technique, nouveaux venus dans l'équipe municipale.



■ Interdiction d'emploi du feu

Un feu qui ne démarre pas, ce sont des vies, des biens et des milieux naturels préservés.

En forêt et à proximité des massifs, **tout emploi de feu est interdit.**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu.

Les déchets de tonte, les feuilles sèches, les résidus d'élagage d'une haie... sont concernés par cette interdiction permanente.

Vous avez 2 possibilités :

- Soit les amener à la déchèterie
- Soit les broyer sur place



■ Obligation de débroussaillage

Notre village est soumis à l'**Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)**. Le débroussaillage consiste dans un rayon de 50 mètres autour de son habitation, à réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités dans la végétation restante. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes, et de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

■ Moustique : agissons pour un été plus tranquille !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en oeuvre chez vous d'avril à octobre.

Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique de nous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

■ Recensement citoyen

Vous allez avoir 16 ans ? Dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, vous devez vous faire recenser. Venez au secrétariat avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile. Cette obligation vous permettra de vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

■ Vide-maison

Les beaux jours reviennent et vous souhaitez organiser un vide-maison ?

Celui-ci est réglementé. Un particulier est autorisé à effectuer une vente au déballage à son domicile.

Mais attention à respecter quelques règles pour son bon déroulement. Vous devez le déclarer à la mairie où plus d'informations vous seront données.

RENTRÉE SCOLAIRE

Votre enfant est né en 2022 ? Pensez dès à présent à l'inscrire pour la rentrée scolaire 2025-2026 auprès du secrétariat de la Mairie de votre domicile. Nous sommes en RPI avec la commune de Guitalens-L'Albarède.

■ La cantine

Les enfants ont bien participé aux différentes festivités organisées par nos agents à la cantine.

Les sorcières étaient présentes pour Halloween !



Le repas de Noël



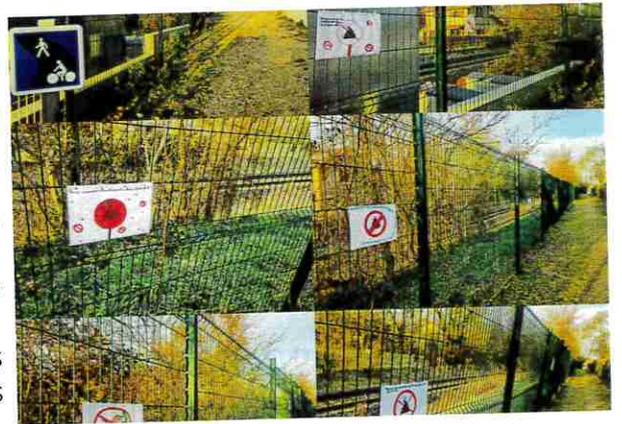
Les rois et les reines des galettes

■ L'école de l'Agoût

L'école de l'Agoût de Serviès déborde de projets. Les enfants sont allés voir "Robin des bois" (version de 1938) et "Microcosmos" au cinéma dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma. A partir du 24 mars, débutent les séances de piscines à Lavaur, un projet bande dessinée est en cours avec des rencontres avec l'auteur, sans oublier la semaine des mathématiques...

Nous avons demandé à nos artistes en herbes de l'école de réaliser des affichettes que vous pouvez voir le long du sentier piétonnier qui mène au stade. Nos jeunes citoyens ont eu à cœur de sensibiliser les propriétaires d'animaux de compagnies à la propreté et au civisme.

Les élèves sont à nouveau rédacteurs des actualités de leur école. Merci et bravo !



■ Le Carnaval

Nous avons fait le carnaval de l'école le vendredi 14 février. Après le repas, nous nous sommes déguisés et nous avons fait le tour du village accompagnés d'une voiture de police (une fausse) et de Monsieur Carnaval transporté par le tracteur de la mairie.

Nous sommes arrivés à la maison de retraite. Là, surprise : nous avons vu Bumblebee des Transformers. Nous avons fait des photos avec lui. Nous avons brûlé Monsieur Carnaval. Puis nous avons chanté dans la maison de retraite et nous avons eu un goûter confectionné par les résidents.

Malone, Lola, Jean-Baptiste, Ian, Charlie



■ Le Cross

Vendredi 15 novembre, nous sommes allés au cross du collège au stade de Vielmur. Les écoles qui ont participé sont Vielmur, Damiatte, Frejeville et Serviès.

On a couru 1 600 mètres. Une élève de l'école de Serviès a fini 2^e des filles, elle a eu une médaille.

Un garçon a fini 9^e, c'était le premier de l'école de Serviès.

Certains ont fait une course para-olympique en équipe : bras en bandoulière ou alors liés deux à deux (comme les coureurs mal-voyants). L'école de Serviès a fini dernière de cette épreuve.

De toutes les écoles, Serviès a fini 3^e du classement.

Lilou, Capucine, Cassandre, Marius.



■ Handball

Mardi 11 mars, nous sommes allés à Saint-Paul pour participer à une rencontre sportive sur le handball. Nous avons fait la rencontre avec l'école de Damiatte.

Le gymnase était partagé en trois terrains et sur chaque terrain il y avait quatre équipes de six joueurs. Au coup de sifflet, deux équipes jouent, une arbitre et l'autre note les points. On faisait des matchs de 10 minutes et au coup de sifflet, on échangeait. Beaucoup ont aimé ce sport.

Et vous, voulez-vous en faire ?

Roxane, Kyle, Marilie.



■ Apprendre à porter secours.

A l'école de Serviès, nous avons appris à porter secours. Ce sont deux personnes de prévention Maif qui nous ont expliqué comment porter secours selon différentes situations.

Nous avons appris à mettre le blessé ou la victime dans une position confortable. Nous avons appris aussi ce qu'il fallait faire si quelqu'un se coupe et si cela ne s'arrête pas de saigner. Il faut le mettre dans une position allongée sur le dos et mettre du tissu autour de la blessure et appuyer sur la blessure pour arrêter que cela saigne.

Ensuite, nous avons appris à sauver des gens dans un accident de voiture.

Les personnes nous ont expliqué comment appeler à l'aide.

Et pour finir, elles nous ont expliqué comment porter secours à quelqu'un qui s'est électrocuté. Pour commencer, il faut éteindre l'électricité au compteur et vérifier que la victime ne soit pas à côté d'une flaque d'eau pour ne pas être en danger nous-même.

Nous avons également vu comment fonctionne un défibrillateur, comme celui que l'on peut trouver dans le village.

**N'oublions pas les numéros d'urgence :
pompiers 18, Samu 15, policier 17**

Malycia, Louane, Jane



■ Le Pré Fleuri

M^{me} Hélène AUSSAGUES et Mme Laurie GUILHOT

Enfin les beaux jours arrivent...

C'est avec impatience que les Résidents les attendent, car les beaux jours sont signes de renouveau, de goûters sous la tonnelle, au restaurant « La table de Serviès », de sorties en pique-nique...

L'établissement se refait une beauté. Les couloirs ont été rafraichis et une artiste peintre est venue nous apporter ses talents de décoratrice avec un thème pour chaque étage.

Nous allons aussi bientôt voir la réalisation d'un nouveau parking, prolongement de celui existant,

l'ensemble sera recouvert de panneaux photovoltaïques. Ce qui, nous l'espérons, nous fera faire des économies sur la facture d'énergie.

Avant tout, ce sera l'aménagement de l'espace dédié aux Résidents, qui va être réalisé, pour permettre à tous de mieux profiter de notre parc arboré. Les animations sont toujours présentes dans notre établissement. La kermesse annuelle aura lieu le samedi 17 mai de 14 h 30 à 17 h : après-midi festive et animée, ouverte à tous. De grandes surprises vous y attendent. Réservez-nous cet après-midi-là, pour partager un moment convivial d'échanges. Bel été à tous.



SPECTACLES ET COMMÉMORATIONS

M^{mes} Françoise GASTOU, Hélène AUSSAGUES
et Colette BERSEILLE

■ Commémoration du 11 novembre -

« Commémorer pour transmettre et éduquer »



Nous remercions les élèves de M. ROUX Pascal, professeur au Collège René Cassin de Vielmur sur Agoût, qui ont apporté une touche sensible à la cérémonie par la lecture de courriers de Poilus.

■ Commémoration du 19 Mars 1962

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la Commémoration du 19 Mars 1962 le dimanche 30 mars 2025 à 11 h. La FNACA locale fêtera en 2026 ses 40 ans d'existence. Ceux qui possèdent des documents, peuvent rentrer en contact avec le Président pour préparer au mieux cet anniversaire.



■ Voeux à la population

La cérémonie des voeux à la population s'est déroulée à la salle Fournials le 12 janvier en présence de nombreux serviessoises et serviessois.



Etaient également présents M. FOLLIOU Phillipe, Sénateur, M. TERLIER Jean, Député, Mme RABOU Catherine et M. VENDENDRIESSCHE Laurent, Conseillers départementaux. Cette fin d'après-midi autour d'un apéritif dinatoire a été un bon moment d'échange et de partage.



SPECTACLES ET COMMÉMORATIONS

M^{mes} Françoise GASTOU, Hélène AUSSAGUES
et Colette BERSEILLE

■ Distribution colis aux Aînés

Comme chaque année, la mairie a offert à ses aînés (75 ans et plus), un cadeau de Noël. Nous espérons que ce petit panier de spécialités locales aura régalé tout le monde.

■ Goûter des Aînés

Le conseil municipal a accédé à la proposition d'Hélène Aussaguès de faire se retrouver les aînés en un goûter dansant le 23 février à la salle Fournials.

Cet après-midi-là, elle avait pris des airs de fête : grandes tables aux nappes blanches, mimosa printanier et sourires de tous ceux, nombreux, qui avaient répondu à l'invitation pour chanter, danser, se retrouver sur les airs d'un accordéoniste épatant !

On ne résiste pas à un air de musette ! On oublie vite les années pour un passo-doble entraînant, une valse légère, un doux tango...

Gâteaux et boissons étaient là pour redonner des forces et reprendre de la joie partagée !

Un grand merci à Hélène et Colette, les deux « chevilles ouvrières » pour cet après-midi convivial réussi ! La vie en village c'est du « vivre ensemble » ; la joie de chacun nous a montré que ces moments de rencontre sont à privilégier.

■ Belle consécration pour un jeune serviessois !

En 2022, Valentin BARBERA a ouvert son restaurant « Osma » à Sargé-sur-Braye, dans le Loir-et-Cher.

Le célèbre guide Michelin vient de lui décerner une étoile verte, belle récompense de travail et de créativité, tout en lui consacrant un très bel éloge :

« C'est au détour d'un village discret, niché dans le calme bocage percheron, que Valentin Barbera, jeune chef inspiré, a planté sa table généreuse et engagée. Ici, chaque assiette puise sa force à moins de trente kilomètres...

façonnée par les arrivages quotidiens. Rien n'est gaspillé, chaque produit est utilisé entièrement, et les restes nourrissent les poules voisines. Chaque détail illustre une démarche réfléchie, et pleinement intégrée à ce territoire rural. »
Nous lui souhaitons une longue route pleine d'étoiles.



AGENDA 2025-2026

8 MAI 2025

Commémoration du 80^e anniversaire de la Victoire à 11 h devant le monument aux Morts

25 MAI 2025

- Vide-grenier organisé par Serviès Animation dans les rues du village
- Concert de « Trio Dolce 81 » organisé par l'association Saint Jean Baptiste à l'église de Serviès à 17 h

14 ET 15 JUIN 2025

Course semi-nocturne organisée par l'Auto-cross du Sidobre au terrain « André Aussaguès », chemin des Vignes

20, 21 ET 22 JUIN

Fête annuelle organisée par Serviès Animation

24 JUIN

Concert d'orgues organisé par l'Association Saint Jean Baptiste à l'église de Serviès à 20 h.

28 JUIN

Pique-nique « Auberge Espagnole » organisé par Nature et Cadre de vie au terrain de Loisirs, avenue de l'Autan

14 SEPTEMBRE

Vide-grenier organisé par Serviès Animation au stade « Alfred Jaïs »

19 OCTOBRE

Loto organisé par Serviès Animation à la salle Fournials.

Des manifestations ne sont pas encore connues à ce jour. Vous pouvez suivre l'activité de nos associations sur la page d'accueil de notre site : servies.fr

VIE ASSOCIATIVE

A l'initiative de Pascal Simioni, chargé des relations auprès des associations, une réunion s'est tenue le 6 février 2025 et un certain nombre d'entre elles y ont répondu. Elles ont présenté leurs activités, leurs projets pour 2025, ce qui permet de prévoir les animations à venir.

Elles offrent la possibilité de pratiquer en groupe des activités et le plus souvent elles contribuent à l'animation de la commune. Certaines existent depuis longtemps comme l'Auto cross qui est là depuis 40 ans, Eole 81, Serviès Animation, l'APE,, l'association St Jean Baptiste... Un tour de table permet aussi de connaître des besoins particuliers.

Merci à tous de participer à créer de la vie, ensemble !

■ Auto-cross du Sidobre

Président : M. POUZENC Quentin

Week-end entraînement – Auto-cross du Sidobre

L'Auto-cross du Sidobre devait organiser un week-end d'entraînement pour les pilotes licenciés les 29 et 30 mars 2025 sur le circuit André Aussaguès. Il devait permettre aux participants de faire les derniers réglages sur leur véhicule avant le début du challenge quelques semaines plus tard. Celui-ci a été annulé à cause de la météo qui a rendu le terrain impraticable.

Course poursuite sur terre et kartcross – Auto-cross du Sidobre

L'Auto-cross du Sidobre est de retour pour sa course en semi-nocturne le samedi 14 juin 2025. Venez encourager les pilotes présents sur le circuit André Aussaguès qui vont se livrer à de véritables bagarres. Début des essais à 10h et finales jusqu'à 2h.



Buvette et restauration sur place.

■ Serviès Animation

Président : M. GUYPAUD David

Un petit résumé de notre assemblée générale qui s'est tenue le 21 mars dernier.

Une année 2024 semée d'impondérables ; des intempéries et des espérances qui n'ont pas été à la hauteur de nos prévisions :

Une fête du village mitigée ; de grosses averses le samedi soir nous ont contraints d'interrompre cette soirée avant l'heure ! Heureusement, le soleil au rendez-vous le lendemain nous a permis d'honorer dignement ce rendez-vous festif.

En raison du mauvais temps annoncé et afin de ne pas détériorer le stade, nous avons été contraints d'annuler le vide-greniers programmé le 22 septembre.

La fête des vendanges du 19 octobre à la salle Fournials a été très décevante. Les personnes présentes, malheureusement peu nombreuses, ont tout de même beaucoup apprécié les délicieux et généreux tapas et la soirée musicale.

De petites modifications dans le bureau ; les fonctions de secrétaire qui s'interchangent et un nouveau trésorier adjoint. Par ailleurs, une démission au conseil d'administration mais un nouvel arrivant, Arnaud, qui intègre notre équipe et auquel nous souhaitons la bienvenue.

Nos rendez-vous de 2025 :

Le vide-greniers de printemps se tiendra le 25 mai sur la place du village.

La fête votive aura lieu les 20, 21 et 22 juin prochain. 3 jours de fêtes à Serviès pour la 1ère fois depuis longtemps en raison de la fête de la musique. Attention, le repas sera organisé le vendredi soir. Comme chaque année, vous pourrez retrouver notre programme détaillé par voie d'affichage et dans les flyers distribués lors de la tournée des fleurs.

Au regard des intempéries de l'an dernier et des difficultés qui ont suivi, mais également au vu des obstacles que représentent les platanes sur la place - ceux-ci ayant pris de l'ampleur, les barres de soutien des barnums sont très en tension et ne passent plus sous les branches - nous avons décidé que nous ne prendrions pas de risques. Nous nous installerions donc à la salle Fournials en cas de menace météorologique.

Le vide-greniers d'automne se déroulera sur le stade le 14 septembre avec restauration sur place.

En raison de l'insuccès des soirées à thème des années précédentes nous ne réitérerons pas ce genre de concept mais nous vous proposons un **loto le 19 octobre**.

Nous remercions la municipalité et vous tous, Serviessois et Serviessoises, qui participez à nos animations, nous soutiennent et contribuent à leur succès et vous espérons nombreux lors de nos prochaines manifestations.

VIE ASSOCIATIVE

■ Nature et Cadre de Vie

Présidente : M^{me} LEVY-WAGNER Corinne

Notre assemblée générale s'est déroulée le 7 mars dernier auprès d'un nombre très restreint de participants. Après avoir approuvé les rapports, moral et financier, nous avons entamé un débat sur l'avenir de notre association.

En effet, constatant le manque évident de motivation pour nous rejoindre, la difficulté à porter et mener à bien nos actions à très peu de personnes, des projets qui ne trouvent aucun écho, le manque d'intérêt et de soutien que nous ressentons nous amènent à remettre en cause l'existence de Nature et Cadre de Vie.

Après un débat passionné et des avis contradictoires, nous avons décidé à la majorité de maintenir nos 2 principales animations cette année ; le nettoyage du lavoir de Varagnes et le pique-nique « table espagnole ». Nous informerons alors de vive voix tous ceux qui apprécient ce pique-nique, et sont chaque année au rendez-vous de ce rassemblement festif, que nous mettrons fin à nos manifestations en fin d'année. Cesser brutalement nos activités attristerait également notre petit groupe.

Aussi une assemblée générale extraordinaire sera programmée en début d'automne dans l'objectif de mettre un terme à notre association.

Voici donc les dates à retenir pour 2025 :

Le 17 mai : Nettoyage du lavoir de Varagnes,

Le 28 juin : Pique-nique sur le terrain de loisirs. En cas de mauvais temps, nous vous donnons rendez-vous salle Fournials.

Nous aurions aimé que nos actions aient un sens

pour tous les acteurs de notre village et qu'une plus grande implication nous ait permis de perdurer. Nous remercions cependant tous nos adhérents et les bénévoles qui, depuis 1992, ont oeuvré pour animer le village et préserver notre petit patrimoine. Merci également à la municipalité pour leur participation à l'apéritif du pique-nique et le prêt de matériel ainsi qu'aux élus qui nous ont aidés pour leur transport et leur mise en place.

Comme citait Jean de La Fontaine dans la fable « Le Renard et le Bouc » : « En toute chose il faut considérer la fin » !

■ Gymnastique avec SIEL BLEU

Le groupe s'agrandit pour la plus grande joie de tous ! La salle occupée jusque-là devenant un peu exiguë, nous nous retrouvons, même jour, même heure, à la salle Fournials.

Merci encore à la Mairie !



Pour rappel : Renforcement musculaire, équilibre, mixte le mercredi de 16h30 à 17h30 avec une arrivée si possible à 16h15.

Renseignements à la mairie ou sur place. La première séance d'essai proposée est gratuite.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

PECH BOUTIN Louna10 janvier 2025

PACS

SICARD Mathieu

et HAUTEFEUILLE Emmy20 janvier 2025

DÉCÈS

FLAMENT Guy12 février 2025

DELALANDE Didier3 mars 2025

BONNET Bernard1^{er} avril 2025

Elu au Conseil Municipal de 1983 à 1989

ANNIVERSAIRE



Les 90 ans de Colette PIQUET
du hameau de Fontaurie



Recette de printemps

Dans la continuité des recettes de nos grand'mères, pour célébrer l'arrivée du printemps, nous allons vous dévoiler une recette de **beignets de fleurs d'acacias**, que l'on se doit de perpétuer. Cueillez les fleurs le matin, après la rosée, avant que le soleil ne les flétrisse, dans des endroits non pollués.

Les beignets de fleurs d'acacias

Ingrédients Pour 6 personnes

- 1 petit saladier de fleurs d'acacia, non traitées
 - 160 à 200 g de farine
 - 2 petits œufs
 - 20 cl de lait (vache, végétal...) avec 1 pincée de levure ou 20 cl de bière
 - 1 cuillerée à café d'huile
 - 1 pincée de sel
 - du sucre semoule
 - huile de tournesol ou d'arachide pour le bain de friture
- Mélangez tous les ingrédients ensemble, sauf le sucre.
 - Laissez reposer la pâte 1 h à 2 h.
 - Faites chauffer l'huile de tournesol ou d'arachide (170-180 °)
 - Trempez les grappes de fleurs parfaitement propres dans la pâte à beignet, faites frire 1 min d'un côté, puis 1 min de l'autre.
 - Réservez sur une feuille de papier absorbant et saupoudrez de sucre !

Les fleurs d'acacia peuvent être utilisées dans une variété de recettes.

- **Salade à la fleur d'acacia** : ajoutez quelques fleurs à votre salade verte pour une touche de douceur et un parfum floral délicat.
- **Gelée de fleurs d'acacia** : une recette délicieuse et parfumée, idéale pour accompagner vos tartines ou vos fromages.
- **Crêpes aux fleurs d'acacia** : ajoutez des fleurs d'acacia à votre pâte à crêpes pour un dessert original et savoureux.
- **Limonade à l'acacia** : rafraîchissante et légèrement sucrée, cette limonade est parfaite pour les chaudes journées d'été.
- **Vin de fleurs d'acacia** : une boisson artisanale à base de vin blanc sec et de fleurs d'acacia.
- **Gâteau aux fleurs d'acacia** : des fleurs d'acacia incorporées dans un gâteau moelleux et sucré pour un dessert qui sort de l'ordinaire.
- **Crème anglaise aux fleurs d'acacia** : faites infuser les fleurs sans le pédoncule dans le lait chaud

N'hésitez pas à laisser libre cours à votre imagination !!!!